

Nom du service

DDCS 71

Rapport d'activité des services de l'État 2019

Thème/Titre : La politique de l'égalité femme / homme et la lutte contre les violences intrafamiliales

Le montant des crédits dédiés sur ces domaines d'intervention s'élevait en 2019 à 864 263 euros pour la région Bourgogne Franche-Comté et à 130 629 euros pour la Saône-et-Loire. Une part conséquente de ces crédits a été fléchée sur diverses thématiques :

- Financement des lieux d'accueil de jour
- Lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales
- Soutien aux associations partenaires

Les Réseaux VIF accompagnent les victimes de la prise de la plainte, la mise en sécurité à l'accompagnement social et juridique. Un maillage s'est mis en place en Saône-et-Loire, initié et coordonné par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'Égalité. En 2019, 11 réseaux existent sur l'ensemble du département : Le Creusot, Montceau-les-Mines, Autun, Bourbon-Lancy, Tournus, Chalon-sur-Saône, Gueugnon, Cluny, Charolles, Mâcon MBA, Louhans.

4 réseaux ont signé le contrat de mobilisation et de coordination des violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles en 2019. Digoin s'investit sur la mise en place d'un prochain réseau VIF.

Le 3 septembre 2019, un **CLAV spécifique aux violences conjugales**, présidé par M. le Préfet de Saône-et-Loire et M. le Procureur de la République près du TGI de Mâcon a réuni l'ensemble des partenaires engagés dans l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales. Différentes pistes d'action autour de la prise de plaintes et de l'accueil des victimes en CH devront être concrétisées prochainement.

Au titre **des crédits « fonds Catherine »**, la Bourgogne Franche-Comté a bénéficié de 69 648 euros. La Saône-et-Loire a financé **4 projets portés par des associations locales à hauteur de 8 200 euros.**

L'accueil de jour pour femmes victimes de violences intrafamiliales et la ligne d'écoute départementale ont été sollicités par 155 femmes en 2019 (188 femmes en 2018).

Le service a effectué l'évaluation et l'orientation de 22 demandes d'hébergement en lien avec le SIAO. 21 femmes sur du collectif à Chalon-sur-Saône. Des femmes ont été accompagnées dans leurs démarches de départ du domicile vers un logement autonome. L'accompagnement psychologique a concerné 24 femmes dont 7 femmes et 1 enfant suivis dans le cadre d'une désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires (EMDR).

47 personnes ont été reçues à la permanence de l'accueil de jour de Louhans.

2 sessions de formation (Niveau I) avec des professionnels en contact avec les femmes victimes de violences conjugales ont été organisées à **Mâcon les 26 et 27 mars et les 8 et 9 avril 2019.**

Un colloque départemental à eu lieu à Mâcon le **25 novembre 2019** à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes sur le thème : « les auteurs de violences conjugales ». 250 professionnels du département ont participé à cette journée. En matinée, un spectacle d'Esta WEBSTER sur les rapports sexistes fille/garçon et les stéréotypes de genre s'est déroulé auprès d'un public de **550 lycéens**. En soirée, 200 personnes ont assisté au spectacle d'Esta Webster.

Un observatoire des violences intrafamiliales a été mis en place sur les violences intrafamiliales fin 2018. Il est en phase d'expérimentation tout au cours de l'année 2019. Il permettra d'engager des actions de sensibilisation sur les bassins concernés et d'apporter des moyens supplémentaires sur des actions spécifiques.

Un travail sur la mise en place d'un poste de travailleur social en commissariat et gendarmerie sur le

secteur de Mâcon MBA sur des crédits Etat (FIPD – délégation régionale droits des femmes), collectivités (Conseil départemental/MBA) a été engagé en 2019. La personne prendra ses fonctions en janvier 2020. Un poste est déjà actif à Chalon-sur-Saône.

Un poste d'intervenante sociale « accueil de jour pour femmes victimes de violences » sur le secteur Mâcon MBA sur des crédits (Délégation régionale aux droits des femmes – MBA – Conseil départemental) a été créé. La personne a pris ses fonctions en 2019.

La plateforme « **stop aux violences sexuelles** » créée en 2018 a permis de mettre en place des actions de sensibilisation auprès des professionnels et des sages femmes de Saône-et-Loire. En juin 2019 à Cluny sur les bases de la connaissance en matière de violences sexuelles (formation gratuite), la formation a mobilisé 60 professionnels. En septembre, à Ameugny une formation « prévention violences sexuelles en périnatalité » à destination des sages femmes a réuni 20 professionnelles pendant 2 jours.

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes : De nouvelles obligations visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ont été introduits par la loi du 5 septembre 2018. Celles-ci concernent toutes les entreprises de plus de 50 salariés et prévoient la mise en place d'un Index de l'égalité femmes-hommes dont la publication devra intervenir au plus tard le 1^{er} mars 2020. Dans ce cadre, la DIRECCTE Bourgogne Franche-Comté a organisé 4 réunions d'information collective en 2019 à Mâcon (en présence de la déléguée des droits des femmes et de la déléguée régionale), Chalon-sur-Saône et Le Creusot afin de rappeler les enjeux et la réglementation applicable (intervention de l'association FETE), de présenter l'INDEX et ses modalités de calcul mais aussi de rappeler les pénalités encourues en cas de non-respect des obligations légales.

Le carrefour des carrières au féminin s'est déroulé à Sennecey le Grand le 8 février 2019. Il a rassemblé 600 jeunes filles, 47 intervenantes. 15 établissements étaient présents. 9 bus ont transporté des élèves de l'ensemble du département sur le lieu de la manifestation.

Au cours de l'année 2019, des actions d'une journée autour de la création d'entreprise par les femmes ont été menées en lien avec « **les Entrepren'heureuses** » à Chalon-sur-Saône, au Creusot et à Mâcon. Elles ont mobilisé 60 personnes du département et des départements voisins (01 /39/ 21/ 69) à chaque réunion. Par ailleurs, l'association organise des matinées mensuelles sur Chalon et Mâcon à raison d'une fois par mois dans chaque ville.